Bulletin à retourner complété à :

AMARA 45
22 rue Alsace Lorraine - 45000 ORLEANS
asso@amara45.fr

BULLETIN 2026
PERSONNE MORALE

En adhérant à AMARA 45, je m'engage, sur la base du volontariat et du libre choix, à respecter la Charte du Réseau de l'Adolescence 45 qui figure au verso ainsi que les principes associatifs (statuts et charte disponibles sur le site maisondesados45.fr). J'indique par cette cotisation mon soutien actif à AMARA 45 et à ses actions.

Le montant de l'adhésion **à AMARA 45** en tant que Personne Morale s'élève à **50 €**.

INSTITUTION : .....

Prénom et Nom de son représentant : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél.: ..... Courriel : .....

Mode de règlement

☐ Espèces ☐ Chèque *(à l'ordre d'Amara 45)*
☐ Virement bancaire (RIB ci-dessous) ☐ Mandat administratif ☐ Mandat Chorus Pro
Date du virement : .....

RIB AMARA45 - IBAN : FR76 4255 9100 0008 0133 4783 265 – BIC : CCOPFRPP

Date : ____ / ____ / _____ Signature :

A remplir par AMARA 45

REÇU D'ADHESION

(qui vous sera retourné après réception de votre règlement)

Institution : .....

S'est acquittée de la somme de **50,00 euros** au titre de l'adhésion 2026* à l'Association pour la Maison des Adolescents et le Réseau de l'Adolescence 45.

☐ en espèces ☐ par chèque ☐ par virement ☐ par mandat

Date : ____ / ____ / _____ Signature / Cachet AMARA45 :

* du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026

Membres fondateurs

Membres du Conseil d'Administration

Association bénéficiaire du CAP'ASSO

CHARTE
DU RÉSEAU DE L'ADOLESCENCE 45

Dès 2001, dans le département du Loiret, des rencontres entre les professionnels travaillant auprès d'adolescents ont fait émerger le besoin de se constituer en réseau. Ce, afin de définir des axes de réflexion et des objectifs communs concernant la prise en compte des problématiques des adolescents, et notamment ceux en difficulté. En 2013, ce besoin d'échanger entre professionnels était toujours présent et AMARA 45 a relancé le Réseau de l'Adolescence 45, fort du statut officiel de lieu ressource entre professionnels, à vocation départementale.

Définition du réseau

C'est un lieu de partage et de croisement des compétences autour de l'adolescence, dédié aux intervenants des champs sanitaire, médico-social, social, de la justice, de l'éducation, de l'éducation nationale, etc. Les personnes physiques et morales qui sont signataires de la présente charte s'engagent ainsi à œuvrer de façon concertée et coordonnée à l'accompagnement social, médico-social ou sanitaire des adolescents du Loiret. Le réseau contribue à la valorisation et l'articulation des acteurs mais ne se substitue à aucun d'entre eux. Il a pour vocation de relever les problématiques rencontrées et de proposer des actions conjointes afin d'accompagner les adolescents et les professionnels du Loiret.

Missions

- Identifier les partenaires associatifs, institutionnels et les personnes physiques œuvrant auprès des adolescents avec des informations actualisées régulièrement.
- Réunir les acteurs œuvrant en faveur des adolescents dans le Loiret qu'ils soient personnes physiques ou personnes morales.
- Mutualiser les ressources et les informations afin d'améliorer l'accueil et les prises en charge, en favorisant la continuité et la cohérence d'un parcours d'adolescent.
- Décloisonner les secteurs professionnels permettant une compréhension mutuelle.
- Contribuer aux politiques publiques au regard des problématiques rencontrées.

Engagement des professionnels

- Participer au réseau dans le but d'améliorer l'accompagnement du jeune et ainsi favoriser son parcours d'insertion et de soin.
- Observer des règles de confidentialité, d'éthique et de bonnes pratiques dans les temps d'échanges et de réflexion.
- S'impliquer dans les actions mises en œuvre par le réseau en acceptant de mettre en commun des moyens et des connaissances.
- S'engager à poursuivre une réflexion commune veillant à optimiser le fonctionnement du réseau et la pertinence de ses réponses.

Modalités

- La participation au Réseau est réservée aux professionnels et aux structures ayant dans leurs missions l'accompagnement et la prise en charge d'adolescents.
- Le réseau a pour champ d'action l'ensemble du département du Loiret.

Le Réseau de l'Adolescence 45 invite à travailler, dans une légitimité reconnue, les professionnels concernés qui se sentent en accord avec cette charte, qui souhaitent apporter leur point de vue et prendre part aux rencontres organisées.

Membres fondateurs

Membres du Conseil d'Administration

Association bénéficiaire du CAP'ASSO